



Le genre, le politique et les savants

Lucas Monteil

► **To cite this version:**

| Lucas Monteil. Le genre, le politique et les savants. 2014. halshs-02970698

HAL Id: halshs-02970698

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02970698>

Submitted on 19 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le genre, le politique et les savants

Lucas MONTEIL

Au moment où le genre suscite le débat, le *Dictionnaire genre et science politique* ne fait pas seulement l'état des savoirs dans ce domaine. L'ouvrage rappelle que le politique implique toujours des partages sexués qui le définissent, et que l'intégration récente des questions de genre dans la sphère politique pose de nouvelles questions.

Recensé : Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), *Dictionnaire genre & science politique. Concepts, objets, problèmes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013. Contributeurs : Lucie Bargel, Laurie Boussaguet, Marion Charpenel, Sébastien Chauvin, Ioana Cîrstocea, Marielle Debos, Magali Della Sudda, Mathias Delori, Delphine Dulong, Olivier Fillieule, Asuncion Fresnoza-Flot, Sophie Guérard de Latour, Bertrand Guillaume, Cécile Guillaume, Alban Jacquemart, Sophie Jacquot, Anna Jarry-Omarova, Alexandre Jaunait, Jane Jenson, Clémence Ledoux, Alice Le Goff, Karine Lempen, Amélie Le Renard, Sandrine Lévêque, Bérengère Marques-Pereira, Elisabeth Marteu, Camille Masclet, Frédérique Matonti, Marion Paoletti, Lorena Parini, David Paternotte, Bibia Pavard, Anna Perraudin, Gwenaëlle Perrier, Anne-Sophie Petitfils, Sophie Pochic, Marion Rabier, Juliette Rennes, Anne Revillard, Michèle Riot-Sarcey, Magalie Saussey, Réjane Sénac, Mariette Sineau, Philippe Teillet, Manon Tremblay, Anne Verjus. 700 p., 25 €.

La concordance est frappante : c'est à l'heure où, plus que jamais, le concept de genre est porté au cœur de l'arène politique que paraît, sous la direction de Catherine Achin et Laure Bereni, cet important dictionnaire collectif qui synthétise les apports de sa rencontre avec la science politique, et marque une étape importante dans le développement des études de genre au sein des sciences sociales en France¹.

Or concordance n'est pas coïncidence : c'est qu'ici comme toujours e les déplacements internes au champ scientifique apparaissent tributaires des mouvements politiques. Si, aujourd'hui, les études de genre s'intègrent si visiblement à la science politique, c'est que les questions de « sexe » font l'objet d'une politisation croissante : depuis la « seconde vague » du féminisme des années 1970, à la faveur des débats et mobilisations autour de la parité dans les années 1990, ou, plus récemment, avec la prise pour cible par les mouvements politiques conservateurs, réactionnaires ou fascistes, du concept même sur lequel reposent ces études.

Mais le grand intérêt de ce *Dictionnaire genre et science politique* tient précisément à la mise en lumière des conséquences et de la portée scientifiques d'une telle politisation. Soit de montrer et synthétiser, à travers le cas de la science politique, l'apport des travaux relevant d'une perspective de genre aux disciplines de recherche instituées. On s'intéressera donc, dans un premier temps, à l'histoire de cette rencontre telle que restituée par l'ouvrage. Puis l'on s'attachera à mettre

¹ Le colloque tenu en mai 2002 à l'Association Française de science politique, à l'initiative de Pierre Muller, avait représenté une étape importante dans la promotion de cette rencontre. Il avait notamment donné lieu à une publication collective : Christine Bard, Christian Baudelot, Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, Éditions de la Martinière, 2004.

en exergue deux voies principales par lesquelles opère sa contribution à la connaissance en science politique : d'abord la réévaluation critique du concept du « politique » à l'aune de celui de « genre » – soit son « (ré)engendrement » ; ensuite le déplacement paradigmatique vers l'étude de la co-construction du genre et du politique, en lieu et place de leur séculaire exclusion.

Le genre, de la politisation à la science politique

L'important travail d'historicisation de la rencontre entre études de genre et science politique, réalisé en introduction par Laure Bereni et Catherine Achin, montre remarquablement ce lien entre politisation des questions de genre et intégration du concept à la science politique. Les auteures insistent en particulier sur deux épisodes proprement politiques ayant favorisé la réception et le développement des études sur les femmes et le genre en France, sous l'effet de sollicitations politiques et médiatiques. D'abord, la célébration du bicentenaire de la Révolution, qui procure une occasion d'interroger la place des femmes dans les moments fondateurs de la modernité démocratique. Ensuite, le processus des mobilisations collectives autour de la parité politique, qui débouche sur le vote de la loi de 2000. Ces « demandes » largement exogènes au champ académique » (p. 22-23) produisent d'abord un contexte favorable à la mise en évidence des recherches entreprises précédemment, et marginalement, sur les femmes et le pouvoir dans le prolongement des mobilisations féministes de la « seconde vague » ; c'est également un contexte favorable à la prise en considération de cette question par certain.e.s chercheur.e.s établi.e.s dans leurs disciplines, ainsi qu'à la mise à contribution des spécialistes de la question pour légitimer la mise en place des nouveaux dispositifs d' « égalité hommes/femmes ». Pour autant, soulignent les auteures, ce processus concerne alors essentiellement la philosophie et l'histoire, et ce n'est qu'une fois la loi sur la parité votée, avec ses effets substantiels sur le fonctionnement même du jeu politique (p. 32), que les questions de genre entament réellement leur acclimatation progressive dans la discipline, jusque dans l'ensemble de ses sous-champs : sociohistoire du politique/de l'État, philosophie/théorie politiques, relations internationales, sociologie des organisations politiques (partis, syndicats, mouvements sociaux, etc.), sociologie des comportements politiques, analyse de l'action publique, etc.

Autrement dit, pour que la science politique intègre véritablement le genre à son domaine, il aura d'abord fallu que le féminisme transforme véritablement le domaine politique. C'est que, pourrait-on dire, si la « science politique » n'est pas la seule science politique (au sens entendu précédemment d'une construction politique des disciplines), elle entretient avec le champ politique *stricto sensu* une relation de dépendance et de proximité spécifique : longtemps science de l'État, elle en partage les caractéristiques sociologiques – à l'image de sa très faible féminisation –, et idéologiques – à l'instar de sa vision normative et fortement institutionnaliste du « politique » (p. 17). Et les auteures de souligner que la cécité de la discipline envers le caractère proprement politique du rapport social de genre n'a paradoxalement pas disparu avec le tournant critique qui, à partir des années 1980 et surtout 1990, a vu la science politique française, sous l'influence de la sociologie de Pierre Bourdieu, procéder à une sociologisation et une historicisation sans équivalent, en Europe, des inégalités politiques (de classe).

Mais l'originalité et la grande richesse de ce *Dictionnaire genre et science politique* (auquel ont contribué des représentant.e.s de tous les domaines de la science politique, mais aussi des spécialistes d'autres disciplines, de toutes générations) est précisément de ne pas s'en tenir à une synthèse démonstrative du genre en tant qu'objet politique, et donc scientifique, légitime : il en affirme la qualité essentielle d'agent – du reste tant politique que scientifique². De façon générale,

2 Un certain nombre d'ouvrages collectifs ou de manuels francophones ont proposé, en particulier dans la décennie 2000, une approche synthétique des travaux sur le genre - avec des points de départ et des angles différents (théories féministes, sociologie, études de genre, etc.). Voir notamment : Christine Guionnet et Érik Neveu, *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Armand Colin, 2004 ; Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Chauvin, Anne Revillard, *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012 [2008] ; Isabelle Clair,

en synthétisant les nombreux apports et renouvellements empirico-théoriques auxquels conduit aujourd'hui l'accumulation des travaux conduits dans une perspective de genre sur les objets de la science politique³, il en systématise la portée heuristique. S'il apparaît clairement que l'un des ressorts de la contribution d'une telle perspective à la discipline réside paradoxalement dans sa qualité fondamentale d'*interdisciplinarité*, que reflète ce dictionnaire, on insistera davantage à présent sur deux voies par lesquelles notre appréhension du « politique » s'y trouve significativement retravaillée par le concept de genre.

(Ré)engendrer le « politique »

Avec les études sur le genre il ne s'agit pas seulement, pour la science politique, de s'enrichir de nouveaux objets : à l'image du mouvement qui avait conduit les historien.ne.s de l'histoire des femmes vers celle du genre, l'enjeu n'est plus d'étudier ce qu'on ignorait jusqu'ici, mais bien d'étudier autrement ce que l'on croyait connaître. Ce mouvement entraîne d'abord un effet massif pour la discipline, construite autour de l'étude du « politique » : si la politisation contemporaine du genre conduit à son intégration croissante à l'objet politique, elle entraîne en retour une relecture critique, par les perspectives politistes de genre, de la construction catégorielle du « politique » longtemps admise sans discussion par les universitaires, et fondée notamment sur l'opposition entre monde public des hommes et monde privé des femmes. Les travaux sur le caractère genré de la partition entre « sphère publique » et « sphère privée », rappellent ainsi les auteures, « ont pointé le rôle du genre dans la légitimation de la séparation hiérarchisée entre les deux espaces, dans la naturalisation des frontières entre ce qui est politique et ce qui ne l'est pas » (p. 39).

Le tournant, souligné à plusieurs endroits de l'ouvrage, procède ici de la philosophie politique : c'est bien la conceptualisation historique du « politique » qui est ébranlée. Les théories du contrat sexuel, entre autres, ont montré que « l'exclusion des femmes de la démocratie, loin d'être un retard des « mœurs » sur les « principes », est au cœur de l'ordre politique moderne. » Et si, à la suite de Carole Pateman (<http://www.laviedesidees.fr/Le-contrat-social-contre-les.html>), on ne peut plus dissocier le contrat social d'un contrat sexuel, la « structuration genrée des manières de penser et de délimiter le politique » (p. 39) n'appartient pas au passé. Notamment si l'on considère avec S. M. Okin que « les théories (...) de la justice et notamment celle de John Rawls, ne tiennent guère compte des rapports de pouvoir qui se jouent dans la famille, pourtant considérée comme un lieu crucial de formation du sujet politique. » (p. 40). Ces théories font des chefs de famille, et non des individus, les partenaires de la position originelle – ce qui empêche une mobilisation des principes de justice contrevenant aux rôles de genre traditionnels et à la suprématie masculine (Bertrand Guillaume, « Contrat social »)⁴.

Sociologie du genre, Paris, Armand Colin, 2012 ; Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008 ; Lorena Parini, *Le système de genre : introduction aux concepts et théories*, Ed. Seismo Zürich, 2006 ; Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'État des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005 ; Ferrand Michèle, *Féminin masculin*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2004 ; Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey, Claude Zaidman (dir.), *Le Genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, Histoire, Littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Ces travaux ont notamment joué un rôle très important de solidification des savoirs sur les femmes, le « sexe » et le genre, et, s'ils se sont le plus souvent placés du point de vue des études féministes ou de genre, ils ont parfois adopté celui de disciplines instituées des sciences humaines et sociales (au premier rang desquelles la sociologie), à propos du genre. Mais aucun à notre connaissance n'avait jusqu'ici croisé de façon aussi systématique l'un et l'autre points de vue, soit, plus précisément, visé de façon première à mettre en lumière les apports des premières aux objets et questionnements spécifiques des secondes.

3 L'imposante bibliographie établie en fin d'ouvrage constitue à cet égard un édifiant témoignage autant qu'un instrument privilégié pour les recherches en cours et à venir.

4 Il est toutefois intéressant de noter que, comme l'indique ici Bertrand Guillaume, John Rawls lui-même a reconnu l'intérêt de la critique de Susan Okin, et l'a intégrée à son dispositif – cas exemplaire de reconnaissance d'une reconfiguration genrée des théories du politique.

Développée récemment par les philosophes, cette critique du caractère androcentré de la définition traditionnelle du « politique » n'en est pas moins au fondement des études féministes et de genre, dans le sillage des mobilisations du féminisme dit de la deuxième vague. Elle dévoile que l'ordre politique se fonde sur un ordre sexuel, lui-même enjeu de rapports de pouvoir profondément invisibilisés. Mais en dénonçant l'universalisation des expériences politiques des hommes, la critique opère également une réévaluation de celles des femmes, qui, rappelle ce *Dictionnaire*, conduit à appréhender la dimension proprement politique d'activités et d'espaces jusque-là renvoyés avec leurs actrices dans un en-dehors/en-deçà du politique – dont le périmètre se trouve dès lors substantiellement élargi. À côté des registres de plus en plus documentés de participation des femmes aux processus révolutionnaires ou de guerre, L. Bereni et C. Achin invoquent les formes négligées de mobilisations collectives des femmes alors exclues de la citoyenneté politique formelle, dans des arènes situées à la lisière du public et du privé. Dans des organisations religieuses, sociales ou philanthropiques où leur présence était tolérée, elles ont ainsi joué un rôle majeur dans l'histoire politique, par exemple dans la construction de l'État social. Si cette reconceptualisation genrée du politique sous-tend l'ensemble du dictionnaire, qui lui confère en retour une ampleur renouvelée, elle s'articule donc à l'illustration, non moins transversale à l'ouvrage, d'un déplacement paradigmatique majeur : de l'exclusion *a priori* du genre et du politique, longtemps non questionnée, vers l'étude de plus en plus systématique de leur coproduction.

Genre et politique : de l'exclusion à la coproduction

L'une des principales lignes de force qui traverse cet ouvrage réside dans l'éclairage systématique qu'il opère du double processus de production et de productivité politiques du genre – suivant en cela Joan Scott⁵. Mais, si la fonction du genre comme « langage privilégié signifiant les rapports de pouvoir », sur laquelle insistait l'historienne, y est illustrée de façon admirable (notamment dans les articles d'Anna Jarry-Omarova et d'Élisabeth Marteu, « Nation / Nationalisme », ou de Marielle Debos, « Conflits armés »), jusque dans ses effets les plus « matériels », il ne s'y réduit pas : la productivité politique du genre y est appréhendée à travers ses usages en tant que concept, ou *signifiant politique* – son rôle central au sein des constructions discursives du pouvoir –, mais aussi en tant que *rapport social institué et instituant*, soit un facteur essentiel des processus politiques, un élément constitutif des logiques d'action, des politiques publiques et des configurations institutionnelles nationales ou internationales, en même temps que comme leur produit.

On pourrait penser par exemple à la mise en place récente de dispositifs visant à promouvoir l'égalité « hommes/femmes », au niveau national comme international (voir par ex. Réjane Sénac, « Quotas/Parité », ou Amélie Le Renard, « Mondialisation »). Mais ce que révèlent ces politiques, orientées vers l'égalité de genre, c'est précisément cette profonde « intrication des problèmes sociaux que le genre incarne de manière exemplaire et particulièrement poussée, mais qui ne lui est pas propre » (p. 404) : ici, la conception sectorielle des problèmes publics, y compris au sein des analyses de l'action publique, ne résiste pas à la nécessité d'une approche globale, « intersectorielle » de l'égalité de genre (Gwennaëlle Le Perrier, « Politiques publiques »). Ce qui montre combien le genre, notamment parce qu'il implique un système transversal de dispositions et de normes, est un élément à la fois constitué et constituant, quoique invisibilisé, des politiques publiques prises dans leur globalité. Si, pour modifier l'état des rapports de genre, il apparaît nécessaire de repenser l'ensemble des politiques publiques, c'est bien que le genre participe et procède de toute construction politique.

Ces développements rejoignent ici d'autres objets ou concepts forgés par les spécialistes du genre, à l'instar de celui d'intersectionnalité, qui font l'objet d'entrées spécifiques mais sont aussi

5 Scott Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique » (traduit de l'anglais par Eleni Varikas), *Les cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988 [1986], p. 125-153. Sur ce point cf. p. 144 et suivantes.

d'un usage central pour les travaux présentés en d'autres entrées du dictionnaire. Et l'on pourrait relever, par exemple, ce qu'il y a de commun entre des mouvements paradigmatiques qui s'orientent, d'un côté, vers la mise au jour des relations d'imbrication et de construction mutuelle entre rapports sociaux (au premier rangs desquels les rapports de classe, de race et de sexe), soit leur consubstantialité⁶, et, de l'autre, vers l'analyse de la coproduction du genre et du politique ; soit sans doute un même décloisonnement, voire « désordonnement » du social, informé par les épistémologies féministes, minoritaires notamment. Mais le second mouvement, en un sens, excède le premier : celui-ci se propose d'analyser les relations de coproduction entre rapports sociaux, amenant ainsi à penser ensemble des problèmes conçus jusque-là de manière indépendante, et vise notamment à dépasser le primat conféré contextuellement à l'un ou l'autre rapport (Sébastien Chauvin et Alexandre Jaunait, « Intersectionnalité ») ; celui-là en revanche situe prioritairement son analyse non tant sur la relation d'imbrication entre rapports sociaux, que sur celle qu'ils entretiennent avec les institutions dans et par lesquelles ils s'instituent, le genre prenant peu à peu toute sa place dans cette analyse⁷.

*

Le *Dictionnaire genre et science politique* apparaît comme un outil de travail d'intérêt majeur, qui informe efficacement de l'utilité du genre pour toute analyse savante du politique. Il nous faut toutefois relever l'inégale représentation des propositions théoriques ici soulignées, et regretter l'irrégulière attention portée, au sein des différentes entrées, aux intrications du genre et des autres rapports sociaux. Enfin, on pourrait s'interroger sur le constat du retard de la science politique en matière d'intégration des perspectives de genre par les sciences humaines et sociales, qui, pour convaincant qu'il paraisse d'un point de vue historique, mériterait peut-être d'être questionné aujourd'hui : la forte politisation récente des questions de genre n'a-t-elle pas conduit à leur investissement par cette discipline ? Il est vrai que l'institutionnalisation des études sur le genre paraît aujourd'hui en France autant en cours qu'en débat, ainsi qu'en témoignent plusieurs journées d'études et colloques organisés sur le sujet, notamment à l'Université Paris-8 qui fut déjà pionnière dans le domaine⁸. À cet égard il apparaît désormais clairement, on l'espère, que ce dictionnaire aura démontré tout l'intérêt d'une institutionnalisation scientifique du genre, perspective résolument ancrée dans un échange entre les disciplines qui, loin de se développer à leur détriment, en augmente la portée.

Publié dans laviedesidees.fr, le 3 juin 2014

© laviedesidees.fr

6 Kergoat Danielle, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Dorlin Elsa (dir.), *Sexe, race et classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009.

7 Si à cet égard les travaux sur la race sont moins fréquents que ceux portant sur la classe, on trouvera un exemple éclairant d'analyse de ce processus de coproduction politique, croisant le genre et la race, dans Fassin Éric, « Des identités politiques. Jeux et enjeux du genre et de la race dans les primaires démocrates aux États-Unis en 2008 », *Raisons politiques*, 2008/03, n° 31, p. 65-79.

8 Le colloque « Histoire des femmes, histoire du genre, histoire genrée... », organisé les 5 et 6 décembre 2013, soulignait par exemple récemment le retard de la discipline historique en termes de reconnaissance des travaux sur le genre. Quant à la question de l'institutionnalisation des études de genre, elle a été récemment abordée par la journée d'étude des doctorant.e.s du LabToP, « Politiques de la scientificité 3 », ainsi que par le colloque international « Le printemps international du genre — Enjeux politiques et savants de l'institutionnalisation et de l'internationalisation d'un champ d'études », organisé les 26 et 27 mai 2014.